

13 juin 2025 -13:06

Appartient à Conseil des ministres du 13 juin 2025

Marché public pour le CCB

Sur proposition du Premier ministre Bart De Wever, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public relatif à des formations avancées en cybersécurité pour le Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB).

Pour assurer la continuité des services du CCB, à savoir la prévention et la résolution des incidents de cybersécurité les plus graves, un programme de formation continue s'impose.

Le marché public actuel dédié à cette fin arrive bientôt à échéance, nécessitant ainsi la conclusion d'un nouveau marché public actualisé. Ce marché, d'une durée d'un, pourra être prolongé à trois reprises.

Par ailleurs, le CCB examinera à la lumière d'un futur accord-cadre quels autres partenaires fédéraux pourraient profiter de ces services.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bart De Wever, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
<https://premier.be>
contact@premier.be

Anne LaureMouligneaux
Porte-parole (FR)
anne-laure.mouligneaux@premier.be

PhilippeKerckaert
Porte-parole (NL)
philippe.kerckaert@premier.be